



N° 139

Octobre 2005

L'ÉCHO DES PRESSEIRS

Journal mensuel

EDITO

In (vino) gustatus veritas

Nos deux prochains C.A. seront axés sur la préparation de notre Catalogue BCBG 2006 que nous appellerons commande groupée BCBG 2006 (Les raisons de cette nouvelle appellation sont essentiellement dues à notre volonté de nous éloigner du domaine « para-commercial »).

Les vins que vous avez les moins appréciés et donc les moins commandés laisserons leurs places à des nouveautés. Nous allons classer ces nouveautés, que vous nous avez fait découvrir, suivant des critères dégustatifs et des appréciations basées sur le rapport qualité/prix. C'est toujours un réel moment de plaisir de déguster vos coups de cœur qui souvent deviennent les nôtres et donc prennent place dans l'offre de commande groupée que le monde œnophile nous envie...

Puisque nous parlons de coups de cœur, il est un célèbre guide (nous l'appellerons H) des vins qui sélectionne et décerne tous les ans des étoiles et des coups de cœur parmi une sélection pléthorique de vins goûtés par de grands dégustateurs. Pour son édition 2006, ce fameux H. fait très fort ... voyez plutôt. La quasi totalité des vigneron présents dans notre commande groupée BCBG s'y trouve élogieusement placée et leurs vins y reçoivent une pluie de compliments (que nous appellerons étoiles...). Plus encore, de nombreux « coup de cœur » qui sont la distinction suprême de H. viennent honorer ces vigneron soit pour un vin précis, soit pour l'ensemble de leur œuvre.

Bien sûr, nous avons remarqué que certains Domaines sélectionnés par le BCBG (comme le Domaine Naudin Ferrand) étaient régulièrement primés chez H., mais aujourd'hui ce n'est plus simplement une reconnaissance de nos talents de dégustateurs, c'est un véritable plébiscite...

Coup de cœur pour : Mas du Novi (Languedoc), Domaine des Varielles (Saumur Champigny), Château Mossé (Rousillon), Domaine de Montine (Côtes du Rhône) ;

Etoiles pour : Domaine Jung (Alsace), Château Moine Vieux (Saint Emilion), Domaine Naudin Ferrand et Domaine Saumaize (Bourgogne), Domaine Charles Pain (Chinon), Château d'Avrillé et Domaine Putille (Anjou), Château Molhiere (Duras), Domaine de la Charité (Côtes du Rhône), Domaine de la Lauzade (Provence)...

Très prochainement d'autres très grands dégustateurs de renommée mondiale viendront certainement aussi puiser dans la réserve BCBG. Nous les appellerons Thierry D. et Michel B. ou encore Robert P....

Plus sérieusement, nous serons très heureux de vous proposer, en début d'année prochaine, à la dégustation du ~~Cat.~~... pardon, de l'offre de la commande groupée 2006 toutes ces merveilles.

Philippe

Maze



CA 07/10

C'est sans notre cher trésorier Rémy, que s'est tenu un CA, malgré cela fort sympathique et bien rempli.

Les principaux points abordés :

Dégustation Super Prestige Bourgogne le 10/12/05:

Cette dégustation s'annonce exceptionnelle. Un éminent représentant du CA est allé vendanger en Bourgogne.

Frère Rémy, entre Cîteaux et Clugny, nous a trouvé des crus bénis... Oui ! Oui !

Bilan financier :

Les finances sont bonnes. On peut envisager quelques dépenses, si nécessaire.

Offre spéciale Vin de Sancerre :

Nous vous proposons une offre de vin de Sancerre, pilotée par Martial.

Vin dégusté et apprécié par le CA.

Commande groupée BCBG 2006 :

Pour 2006, 5 vins sont à remplacer. Faites nous des propositions avant le 02/12, date de la dégustation au CA. Vins de Loire et Languedoc, à éviter.

Site Internet BCBG :

Vincent y travaille. Cela se finalise, notamment en ce qui concerne nos attentes pour le site.

Salon des vins de Penfeld :

Les membres du CA se préparent pour une mission le 12/11, comptez sur nous !

Changement de date pour le prochain CA :

Le jeudi 10/11, au lieu du vendredi 04/11

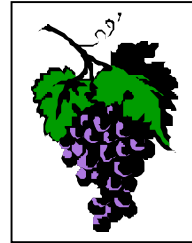
vé

François Her-



2005, un millésime d'exception à Bordeaux

Alors que les vendanges sont sur le point de s'achever dans le vignoble bordelais, le Conseil Interprofessionnel des Vins de **Bordeaux** annonce d'ores et déjà que 2005 est « un millésime d'exception ». Selon le CIVB, en rouge comme en blanc, les producteurs ont récolté « un raisin à fort potentiel, d'une qualité remarquable, équilibré, avec une richesse formidable et à l'état sanitaire parfait ».



Cela s'explique par les conditions météorologiques qui ont régné depuis le mois de juin. Les cépages blancs ont « l'étoffe d'un grand millésime », avec « des arômes miellés et des notes d'agrumes confits ». Pour les cépages rouges, « la fraîcheur nocturne et l'ensoleillement permanent de la fin d'été ont permis à la maturation de se dérouler dans des conditions idéales ». « On imagine déjà de beaux vins ronds et fruités, gustativement bordelais et de grande garde », affirme le CIVB dans un communiqué.

5 Octobre 2005 - © Le nouvel Observateur

Tariquet, le bonheur est dans le blanc

Dans le bas Armagnac, au cœur du Gers, les vendanges commencent. Yves Grassa, 54 ans, est sur le pied de guerre. Il règne sur le Château de **Tariquet**. Un millier d'hectares de vignes s'étendant à l'infini. Sur cette terre riche, doucement vallonnée, la brume matinale enrobe des cépages uniques au monde : ugni blanc, colombard, folle-blanche, gros manseng, petit manseng...

Yves Grassa a inventé en France les « vins du Nouveau Monde » avant l'heure. « J'ai eu l'intuition que les consommateurs allaient dans le futur, préférer des vins exprimant un désir immédiat, se souvient-il, c'est à dire bien équilibrés, entre une acidité exprimant la fraîcheur et un fruité donnant rondeur et arôme ». La Gascogne est, paraît-il, un terroir béni pour mitonner de bons petits blancs. « Chez **Tariquet**, 95 % du travail est fait dans la vigne ». Yves Grassa, formé à l'œnologie, a trouvé des solutions pour réduire sa consommation de pesticides ou pour conserver les arômes de la peau du raisin via le gaz carbonique. **Tariquet** a tout du vin de marque mais reste un vin de vigneron. Les cuvées, conservées au frais toute l'année, sont mises en bouteilles en fonction des besoins. Elles ont pourtant remporté des prix : Yves Grassa fut ainsi wine maker of the year, prestigieuse récompense, en 1987 à Londres. Grâce à ses volumes, **Tariquet** peut vendre une qualité constante et sans prétention au prix du bonheur apéritif. « C'est exactement le type de vin dont nous manquons en France, un produit plaisir qui reste artisanal », estime Émeric Sauty de Chalon, PDG de 1855.com, un des deux premiers véricistes viticoles en France.

18 Septembre 2005 - © Journal du Dimanche

Le vin, la dernière folie des stars

Impossible d'échapper aux stars, c'était leur année à Vinexpo, le salon mondial du vin qui a fermé ses portes il y a quelques jours.

Venu présenter sa Bacchus Box, Christophe Lambert a fait un malheur. Gérard Depardieu a profité de Vinexpo pour annoncer l'achat d'un vignoble en **Hongrie**. Grâce à ses cachets records « Gégé » est celui qui investit le plus dans la vigne. « Le château de Tigné dont il est l'unique propriétaire est l'un des plus beaux du Val de **Loire** », témoigne Christophe Blanck, ancien dirigeant du guide Gault et Millau et directeur commercial du domaine. « Ils achètent des terroirs de qualité et non des premiers crus. C'est un calcul plein de bon sens car ils n'ont pas d'investissement foncier à faire », commente le vigneron bordelais Jean-Luc Thuvenin. Le précurseur Pierre Richard est propriétaire de son vin des Corbières depuis 1986. Gérard Depardieu a investi en Anjou en 1988. A Uzès, Jean-Louis Trintignant a sauté le pas en 1997. Ces derniers mois une vague « people » déferle dans les vignes : Jean-Luc Besson a acheté deux domaines dans l'Hérault, Michel Schumacher s'est installé près de Saint-Raphaël tandis que David Beckham est dans le Var.

2 Juillet 2005 - © Le Monde